

Compte-rendu Assemblée Générale de l' A.P.E

Jeudi 22 Septembre 2022 à 18h30

1. Rappels des buts et des actions de l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E) du collège :

- S'impliquer dans la vie du collège et soutenir ses actions..
- Réagir contre toutes formes d'atteinte à la qualité de l'enseignement dans le collège (effectifs dans les classes, nombre de postes d'enseignants...).
- Maintenir les relations parents/élèves/collège.
- Participer aux différentes instances mises en place dans l'établissement : les conseils de classe, le conseil d'administration, les commissions diverses (commission permanente, conseil de discipline, etc...)
- Être à l'écoute des parents d'élèves.

Ses actions :

- Organisation d'un groupement d'achat de fournitures scolaires permettant d'en atténuer le coût.
- Participation aux portes ouvertes de l'établissement.
- Aide au financement des voyages scolaires par l'organisation d'actions (plats à emporter, buvette lors de la soirée théâtre ...)

L'association se félicite globalement de la qualité de l'écoute et des contacts dont elle dispose auprès de l'ensemble des professionnels travaillant au collège.

Elle dispose d'un site internet (www.apeyvescoppens.jimdo.com)

2. Bilan opération « kits scolaires » :

L'APE a distribué environ 171 kits auxquels s'ajoutent des commandes « vracs ». Nous sommes ravis que cette action rende un vrai service aux familles. Car nous le remercions, l'association ne fait aucun bénéfice financier sur cette opération. Nous tenons à proposer ce service à l'ensemble des familles du collège sans obligation d'adhésion à l'APE.

3. Bilan financier présenté par Sandrine Guillaume, trésorière :

Pour cette nouvelle rentrée 75 familles ont adhéré à l'APE.

Mais malgré l'absence d'actions l'an dernier, la situation financière de l'association est saine.

L'APE a d'ailleurs participé au financement de la journée d'intégration des 6èmes qui s'est tenue le 09 septembre dernier. Notre contribution s'élève à 5€ par élève.

4. Renouvellement du bureau :

Avant de passer au renouvellement du bureau, l'ensemble des membres présents tiennent à remercier chaleureusement Valérie Roussel pour son implication à nos côtés en tant que trésorière, présidente, vice-présidente de l'association. Elle quitte son poste car sa dernière fille vient de rentrer au lycée. Elle a géré l'action des kits scolaires avec l'ensemble des membres du bureau et l'APE les en remercie.

Le nouveau bureau de l'APE est installé après un vote à l'unanimité.

Voici le nouveau bureau pour l'année scolaire 2022/2023:

Lydia Denoual : Présidente, secondée par **Hélène Guihur** : Présidente adjointe ;

Sandrine Guillaume : Trésorière, secondée par **Stéphanie Delerue** : Trésorière adjointe ;

Martine Ranson : Secrétaire, secondée par **Sandrine Dupas** : Secrétaire adjointe.

Membres : **Julie Bertrand et Catherine Daragon**

5. Élection des parents délégués le 07 octobre 2022 :

L'assemblée fournit les six titulaires et les 6 suppléants souhaités pour constituer la liste représentant l'APE pour les prochaines élections des parents délégués qui siégeront au CA.

L'APE fait une présentation du déroulement de ces élections.

6. Parents délégués aux conseils de classe :

Certaines classes ne sont pas pourvues de représentants de parents délégués adhérents de l'APE. L'assemblée décide de faire un appel aux adhérents afin de savoir si certains parents veulent se porter volontaires. Une réunion expliquant le déroulement de ces conseils de classes sera programmée ultérieurement.

7. Réflexion sur la mise en place de l'opération « Plat à emporter » :

L'assemblée décide de ne pas proposer cette action à l'automne, afin de ne pas solliciter financièrement les familles dans le contexte actuel que nous connaissons. La situation financière de notre association étant saine, nous préférons ne pas mener cette action dans l'immédiat.

8. Questions diverses :

Une rencontre avec le principal va être programmée afin de pouvoir lui exposer les différentes questions qui nous ont été soumises lors de cette AG (Création adresse-mail, gestion du harcèlement, vigilance sur l'attitude des assistants d'éducation sur les temps de permanences....